

□ Aqua Domitia

2ème réunion territoriale à St Mathieu de Trévièrs

Enjeux locaux du projet

Maillon Nord et Ouest de Montpellier

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Présentation du débat public

Claude-Sylvain LOPEZ, Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP), remercie le public d'être venu en nombre à la réunion.

Alain POULET, Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, remercie également le public de sa présence et accueille avec plaisir les membres de la CPDP. Puis il indique que la Communauté de Communes a pris position sur le projet Aqua Domitia. Enfin il salue Gérard SOMADE, ancien député, qui est présent

Claude-Sylvain LOPEZ rappelle que la CPDP a pour mission d'organiser le présent débat public, décidé par la CPDP en application de la loi de février 2002 suite à sa saisine par BRL, maître d'ouvrage d'Aqua Domitia. Elle agit en toute indépendance et neutralité pour assurer le respect des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation. Ce débat vise à la fois l'information du public et celle des porteurs du projet. Il aboutira à un compte rendu sur la base duquel le maître d'ouvrage décidera des conditions de poursuite de ce projet.

En marge des treize réunions publiques, le site Internet www.debatpublic-aquadomitia.org permet aux citoyens d'accéder à tous les documents diffusés et de s'exprimer grâce aux outils qu'il met à leur disposition. Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès des lycéens et des étudiants. Enfin, un atelier composé d'une vingtaine d'experts a travaillé sur les connaissances disponibles en matière de ressources en eau.

La réunion de ce jour est la deuxième réunion territoriale, la clôture du débat étant prévue à Narbonne le 15 décembre.

Gérard SOMADE, ancien député, rappelle la genèse de la politique de l'eau dans la région, qui a été portée par des gens convaincus que l'eau constituait une richesse et salue en particulier le travail et la vision d'avenir de Philippe Lamour et Pierre Racine

Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.

Enseignement à mi-parcours du débat public

Cécile VALVERDE, CPDP, rapporte que les deux mois de débat public qui viennent de s'écouler ont réuni 550 participants aux réunions publiques, 200 participants aux réunions en ligne, 50 intervenants et 12 000 visiteurs sur le site Internet. Pour les partisans du projet, Aqua Domitia est nécessaire comme élément d'une politique globale privilégiant les économies d'eau. Pour ses détracteurs, Aqua Domitia répond à une logique de l'offre et risque donc de susciter de nouveaux besoins.

Pour gérer l'eau de manière économe, il faut lutter contre les fuites sur les réseaux existants. Leur rendement actuel est compris entre 50 et 80% ; l'objectif minimal est de porter ce rendement selon les départements à 70 ou 75% – un objectif ambitieux pour les uns, mais insuffisant pour les autres. Cette gestion économe de l'eau présente un intérêt économique, puisqu'elle permet de satisfaire des besoins accrus avec le même niveau de prélèvement ; pour certains, cette politique rendrait même le projet inutile.

Le second moyen d'une gestion économe de l'eau est de changer les comportements (ex : limiter les activités jugées inadaptées ; limiter la taille des parcelles pour réduire les besoins d'arrosage et restreindre la construction de piscines individuelles ; privilégier les végétaux de type méditerranéen dans les espaces verts).

La forte croissance démographique qui est observée et anticipée est perçue par certains comme une chance pour le développement de la région. C'est aussi, pour d'autres, une menace sur les ressources si elle est mal maîtrisée. D'aucuns vont jusqu'à préconiser que le nombre des nouveaux arrivants soit fixé en fonction des ressources en eau existantes.

Le tourisme joue, pour la plupart des intervenants, un rôle économique évident, notamment en matière d'emplois. Cette filière vise, au demeurant, une diversification et la montée en qualité des prestations qu'elle propose et fait état d'efforts en matière de gestion de l'eau. Certains craignent toutefois un développement touristique déséquilibré et consommateur de cette ressource.

Les demandes du monde agricole sont : de sanctuariser les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation, de favoriser la diversification des cultures et le développement des circuits courts, et de mettre en place des stratégies d'adaptation des cultures au manque d'eau. En viticulture, l'irrigation permettrait de stabiliser la qualité pour mieux répondre au marché. Il s'agit de régulariser les rendements, voire de revenir à des rendements plus rémunérateurs. Des inquiétudes ont aussi été exprimées (inégalités entre les territoires ; arbitrages à venir au détriment de l'agriculture pour l'affectation de la ressource en eau ; investissement importants avec une rentabilité incertaine).

D'autres ressources (barrage du Salagou, retenues collinaires, forages, eaux grises et récupération d'eaux pluviales, eaux usées traitées, dessalement) pourraient être mobilisées. Les experts considèrent que les ressources souterraines doivent être mieux connues, préservées et exploitées. Par ailleurs ils estiment que le projet Aqua Domitia présente un certain nombre de risques et préconisent enfin une nouvelle gouvernance de l'eau qui devrait être définie, notamment à l'échelle trans-bassins.

Concernant la gestion et le prix de l'eau, un point d'accord est apparu dans les débats : la tarification doit inciter à l'économie d'eau. Inquiets du prix de l'eau et du niveau d'investissement requis, les agriculteurs craignent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés à l'intérieur de la région. Les maîtrises d'ouvrage locales devront se structurer pour financer le projet

et les réseaux secondaires.

Par ailleurs des attentes, des craintes et des incertitudes ont été exprimées à propos de la qualité de l'eau du Rhône, des éventuelles pollutions des milieux régionaux et du débit du fleuve qui pourrait ne pas être suffisant. Concernant le changement climatique, Aqua Domitia permet, pour les uns, d'y répondre en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée ; pour les autres, le projet ne fait que l'accompagner, sans inciter aux changements de comportement nécessaires pour y faire face.

Précisions sur le maillon Nord et Ouest de Montpellier

Christian BOUILLE, conseiller régional, questeur et délégué à l'eau, aux risques naturels et à Aqua Domitia, remercie le public d'être venu si nombreux. Il souligne ensuite la qualité du film de présentation, qui pose clairement la problématique de la politique de l'eau du Conseil régional. Celle-ci a pour objectifs de fournir de l'eau en quantité et qualité suffisantes à chaque Languedocien – quel qu'en soit le nombre –, de lutter contre les inondations, et d'aménager le territoire à travers le projet Aqua Domitia.

A mi-parcours du débat public, il constate que les réunions publiques ont mis en évidence quatre thèmes fondamentaux (forte attente sur les économies d'eau, contribution à l'irrigation agricole, volonté de poursuivre l'exploitation des ressources locales, demande de poursuite de la concertation sur l'eau), qui confortent les objectifs de la politique de l'eau menée par la Région. Le projet Aqua Domitia étant une réponse complémentaire pour réaliser des économies d'eau, il ne s'inscrit donc pas dans une politique de l'offre, mais dans un projet d'aménagement du territoire bâti à partir de la demande des territoires. La priorité de ce projet est de réduire les prélèvements dans le milieu naturel, notamment en utilisant l'eau brute pour les usages autres que la consommation individuelle.

Dans la réalisation du projet Aqua Domitia, les collectivités locales et les Associations Syndicales Autorisées (ASA) joueront un rôle déterminant, car elles porteront les réseaux secondaires. L'eau étant la vie, M. BOUILLE souhaite que le schéma directeur Aqua Domitia s'inscrive pleinement dans une logique de développement durable.

Eric BELLUAU (BRL), présente le maillon Nord et Ouest du projet Aqua Domitia, qui compte quatre autres maillons. Les trois enjeux de ce territoire sont le développement périurbain, le maintien d'une agriculture de proximité et la réduction de la pression sur les milieux aquatiques. Une analyse détaillée des besoins a permis d'établir la carte des schémas directeurs d'eau brute. Les besoins pris en compte dans le projet Aqua Domitia portent sur un volume d'eau compris entre 2,1 et 2,7 millions de m³. Comme les ressources locales sont en limite d'exploitation, il est nécessaire de mobiliser des ressources externes – l'eau du Rhône sera la principale d'entre elles.

Le coût total du maillon Nord et Ouest s'élèvera à 50 millions d'euros – hors réseaux de desserte estimés à 20-25 millions d'euros. Le financement sera assuré par BRL, les usagers et les

contribuables. La réalisation du projet est conditionnée par la définition des modalités de financement avec l'ensemble des partenaires, la mobilisation de maîtrises d'ouvrage locales pour les réseaux de desserte, l'engagement des futurs utilisateurs, et la concertation avec les acteurs de l'eau. Le calendrier de réalisation des maillons prévoit que les premières mises en eau pourront être réalisées 3 à 4 ans après la décision de lancement de la réalisation du projet Aqua Domitia.

Echanges avec le public

Hubert BORG, spéléologue et porte-parole de l'Association de la protection des ressources en eau de la Vallée de l'Hérault, estime que l'utilisation de l'eau du Bas Rhône est indispensable pour protéger les milieux naturels. Il reproche au conseil général de l'Hérault d'avoir mené en 2004 des essais de forage pour prélever l'eau souterraine du bassin versant des cents-fonds et l'amener à Montpellier, en sachant que la Compagnie Générale des Eaux avait abandonné ce même projet en 1992. Compte tenu des évolutions démographiques de la région, le projet Aqua Domitia lui semble indispensable à court terme pour préserver les équilibres de la garrigue. En outre il considère que la solution du dessalement sera incontournable à l'horizon 2050.

Hubert BORG demande que Philippe MACHETEL, président de l'association, soit invité au débat public. Le conseil général n'ayant jamais communiqué les chiffres sur le pompage de la source des cents-fonds, M. BORG demande à l'Etat de mettre fin à cette menace sur la ressource souterraine. et l'invite à faire toute la transparence sur la réalité des pratiques de terrain et à prendre des mesures pour que cesse le « diktat des lobbys ».

Cathy VIGNON, Association Paillade Mosson Coulée Verte, s'interroge sur la pertinence du double réseau dans la mesure où cette solution se traduit généralement par une augmentation de la consommation d'eau globale de 20 %. Par ailleurs elle fait remarquer que l'apport d'une ressource externe se traduit non par un allègement de la pression sur les milieux en général, mais par un allègement de la pression de prélèvement sur des milieux localisés. Enfin elle rappelle que la commune de Juvignac est liée au golf de la commune par un bail emphytéotique de 75 ans, qui permet au golf de pomper gratuitement de l'eau ; elle s'interroge sur la capacité de la commune à dénoncer ce bail, afin que les exploitants utilisent l'eau brute du Rhône.

Eric BELLUAU (BRL) explique que la substitution d'une ressource gratuite à une ressource payante se fera en combinant incitations et coercition. A travers le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), une autorisation de remise à plat des prélèvements sera possible en 2014. Par ailleurs il confirme que la mise en place du double réseau se traduit généralement par une augmentation de la consommation globale d'eau. Il ajoute que l'apport de l'eau du Rhône permettra de soulager la ressource fragile en eau potable.

Les prélèvements dans les ressources souterraines étant limités, Georges VINCENT, président du syndicat mixte de l'eau et assainissement du Pic Saint-Loup, estime que l'apport en eau brute du Rhône présente un intérêt majeur pour soulager les consommations de pointe entre juin et septembre. Le double réseau est également une solution intéressante puisqu'une expérience locale a permis de réaliser 50 % d'économie d'eau potable.

Le golf de Saint-Gély-du-Fesc tire son eau d'un forage, qui a été asséché. Ainsi l'irrigation du golf avec l'eau du Rhône sera bénéfique à cette source d'eau potable. D'une manière générale M.VINCENT estime que le projet Aqua Domitia est indispensable, mais devra s'accompagner d'une gestion intelligente des ressources souterraines. Enfin il reconnaît que le projet de la source des cents-fonds doit être abandonné.

Christian DUPRAZ, Conseiller général EELV du canton des Matelles, explique que le double réseau se traduit généralement par une baisse de la consommation d'eau potable et une hausse de

son prix. Ainsi il souhaite qu'un mécanisme financier soit mis en place pour annuler l'effet social négatif lié à cette double évolution. Par ailleurs il demande comment l'arrivée de l'eau brute conduira Veolia à enfin respecter le débit réservé du Lez.

Claude ALLET, président du directoire de BRL, explique en réponse que l'apport d'une ressource externe d'eau brute répondra aux usages « les moins nobles », et rendra ainsi les autres ressources disponibles pour un usage plus rémunérateur : l'eau potable. Le compte de l'eau potable et celui de l'assainissement sont séparés, mais une réflexion est en cours pour établir un compte unique, qui permettra de faire la péréquation. Pour lancer la réalisation du maillon Ouest – comme pour les quatre autres maillons du projet Aqua Domitia – il sera nécessaire de conclure un accord avec les parties concernées, dont le gestionnaire du golf de Juvignac. Ainsi l'organisation de la substitution des ressources sera préalable au lancement des travaux.

Etienne DRESSAYRE (BRL) précise que l'installation du double réseau se traduit par une croissance moins forte – et non une baisse – des recettes de l'eau potable car cette solution concerne généralement les nouveaux quartiers.

Christian JEAN, conseiller général et vigneron, fait remarquer que les gestionnaires du golf de Saint-Gély-du-Fesc sont favorables à l'utilisation de l'eau brute du Rhône, car cette ressource offre un niveau de sécurité d'approvisionnement qu'ils recherchent.

Intervention de Monique PETARD

Monique PETARD, présidente de la Commission Locale de l'Eau (CLE), indique que le bassin versant du SAGE Lez Mosson- Etangs- palavasiens s'étend sur 750 km², concerne 420 000 habitants et répond à 42 millions de m³ de besoins en eau (tous usages confondus). Approuvé en 2003, le SAGE est en cours de révision. Dans cette perspective, un diagnostic a été réalisé en avril 2011 et a notamment montré que 7 à 10 millions de m³ supplémentaires devront être trouvés d'ici 2020. Les quatre orientations fondamentales du SAGE sont de préserver et améliorer les ressources en eau, de réduire le niveau de risques d'inondation, de préserver et restaurer les milieux aquatiques, et d'améliorer l'information et la formation en développant l'action concertée.

Aqua Domitia permettrait d'alléger la pression sur les ressources, de sécuriser celles-ci, et de favoriser la distribution de l'eau brute et de l'eau potable pour certains usages. Parallèlement, il paraît nécessaire d'éviter certains risques (pratiques agricoles consommatrices d'eau, relâchement sur les économies d'eau, relâchement sur l'amélioration des rendements des réseaux, abandon des bonnes pratiques). Comme le territoire régional est en train de devenir une zone semi-aride, des cépages mieux adaptés au stress hydrique sont à l'étude. Le pourtour méditerranéen a vu sa température augmenter de 1,5°C de plus que la moyenne mondiale depuis 50 ans ; il est donc nécessaire d'élaborer des réponses à court, moyen et long terme. Trois études étant en cours sur le périmètre du SAGE, celui-ci demande que le projet retenu soit comparé à toutes les autres solutions envisageables

Intervention du public

Christian JEAN, conseiller général et vigneron, constate que les choix du département de l'Hérault en matière d'aménagement hydraulique ont permis de soutenir l'agriculture. Parallèlement une convention a été signée avec Sup Agro pour que des technologies soient transférées aux agriculteurs afin d'assurer une mise en eau efficace des terres agricoles. D'une manière générale M. JEAN estime que les agriculteurs veillent avec une grande attention à limiter leur consommation d'eau.

Intervention de Sébastien FOREST

Sébastien FOREST, directeur du pôle environnement eau au conseil général de l'Hérault, explique que la démarche d'Aqua 2020 a permis d'analyser de façon prospective les besoins en eau aux échelles régionale, départementale et par bassins versants. En outre les meilleures réponses locales possibles ont été recherchées. A partir de ce travail, quatre schémas directeurs à l'horizon 2020 ont été élaborés, pour un coût total de 46 millions d'euros. Ce projet est toutefois confronté à de vraies difficultés de financement, puisque l'Etat est absent et l'engagement de l'Europe n'est pas encore assuré.

Echanges avec le public

Jean-Claude FAVIER, (Association Au Secours 34,) souhaite connaître l'hypothèse haute du coût du maillon Nord et Ouest du projet Aqua Domitia. Il demande par ailleurs si ce projet restera viable en l'absence de financement européen. Il rappelle que—seulement 25 % des agriculteurs susceptibles d'utiliser l'eau du canal Philippe Lamour l'utilisent effectivement, et demande si une étude prospective a été réalisée pour déterminer la part des agriculteurs prêts à financer et utiliser le l'eau d' Aqua Domitia.

Eric BELLUAU (BRL) indique que le coût du maillon Nord et Ouest est compris entre 70 et 80 millions d'euros ; le coût réel sera très probablement proche de l'hypothèse basse. Il ajoute qu'en l'absence de crédit européen – attendu à hauteur de 35 % – la réalisation du réseau de desserte sera handicapée. Il explique ensuite que le taux d'irrigation des surfaces équipées qui tient compte du prélèvement de l'urbanisation sur les terres cultivables irrigables est en réalité supérieur à 35 % et est tributaire de la santé économique des filières agricoles. Sur les nouveaux projets, le taux d'utilisation de l'irrigation fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi le lancement de la réalisation du projet Aqua Domitia sera précédé d'une phase de pré-contractualisation qui engagera les acteurs concernés sur une décennie.

Marie-France GUY, (citoyenne) , redoute la pollution des terres irriguées par l'eau du Rhône et celle des végétaux qui y seront cultivés . Elle demande que les terres et la provenance de ces produits soient clairement identifiées pour qu'elle puisse s'abstenir de consommer ces derniers

M. BELLUAU, reconnaît que l'image de l'eau du Rhône est déplorable, malgré d'une part une amélioration de sa qualité au cours de la décennie passée, et d'autre part un renforcement des contrôles. Or ceux-ci ont clairement montré que l'eau du Rhône est tout à fait compatible avec sa potabilisation.

Claude-Sylvain LOPEZ estime que la demande de Marie-France GUY relève du domaine législatif ou réglementaire.

Jean-Louis COUTURE, citoyen, s'interroge sur la capacité du projet Aqua Domitia à combiner la gestion de la demande en eau et la démarche d'offre, dans la mesure où l'usage urbain risque d'être dominant dans l'utilisation de l'eau du futur tuyau. Ainsi il suggère la réalisation d'un schéma directeur alternatif qui serait uniquement basé sur les économies d'eau. Par ailleurs il s'étonne que les analyses de l'eau du Rhône ne soient pas mises en ligne. A cet égard il invite chacun à consulter le site www.eau-evolution.fr qui offre une lecture critique des données sur les eaux en France. Ensuite il propose d'une part que le nouveau schéma directeur soit soumis à un examen critique par un cabinet étranger, et d'autre part que les conséquences négatives de ce projet soient mieux mesurées, en tirant leçon, par exemple, des expériences de transfert d'eau menées par des pays voisins européens.

Sébastien FOREST, directeur du pôle environnement eau au conseil général de l'Hérault, indique que des schémas directeurs sont élaborés à l'échelle des collectivités locales compétentes en matière d'eau potable pour définir et prioriser les investissements à réaliser en intégrant la logique d'économie d'eau.

Eric BELLUAU (BRL) répond que les consommateurs d'eau issue du Rhône disposent, sur leurs factures, d'informations sur la qualité de cette eau. En outre une note de synthèse rédigée par BRL sur la qualité de l'eau brute sera mise en ligne. Dans un souci de transparence, M. BELLUAU ne se déclare pas opposé à la mise en ligne des résultats des analyses, en soulignant toutefois la complexité. Ensuite il rappelle que le département du Gard et la région PACA utilisent de l'eau du Rhône depuis 50 ans ; ainsi le projet Aqua Domitia ne constitue pas une nouveauté en matière d'approvisionnement en eau. Les études de faisabilité de ce projet ont été réalisées en prenant en compte les économies d'eau et les ressources locales, puis en calculant les apports complémentaires nécessaires. Les économies d'eau potentielles – évaluées à 600 000 m³ – sont principalement attendues dans les évolutions des comportements individuelles, alors que l'accroissement du besoin d'eau potable sera de 1,2 million de m³.

Intervention de Jean-Marc RAVAILLE

Jean-Marc RAVAILLE, viticulteur à Saint-Mathieu-de-Trévières, rappelle que l'irrigation est une nécessité pour les terres agricoles méditerranéennes. 85 000 hectares sont irrigués en Languedoc-Roussillon, soit 9 % de la Surface Agricole Utile (SAU). Depuis 1979, 2 000 hectares de terre irriguée ont été perdus au profit des zones périurbaines dans lesquelles sont situées 40 % des surfaces irriguées.

La viticulture est l'activité agricole dominante dans la région. Facteur d'aménagement du territoire, l'eau est aussi une ressource précieuse utilisée avec économie par les viticulteurs (en raison de son prix). Le changement climatique imposera de recourir plus largement à l'irrigation. Dans le cadre

du projet Aqua Domitia, l'ensemble des acteurs concernés devront mener un travail conséquent pour réaliser les réseaux secondaires. Le futur prix de l'eau est important, car il conditionnera la position des agriculteurs sur le projet Aqua Domitia.

Echanges avec le public

Claude ALLET, président du Directoire de BRL, indique que le prix de l'eau pompée et mise en pression est forcément plus élevé que celui de l'eau qui descend des barrages. Le prix de l'eau agricole en Languedoc-Roussillon se situe, en France, dans le quart supérieur et BRL a pour objectif de proposer un prix homogène sur l'ensemble du territoire régional. Le prix de l'eau brute apportée par le futur tuyau Aqua Domitia fera l'objet d'un arbitrage politique avec le conseil régional.

Annie LABURET, citoyenne, fait part de ses inquiétudes sur l'utilisation de l'eau brute pour arroser les cultures, notamment biologiques. Aussi, elle considère que la communication des résultats d'analyse de l'eau brute serait de nature à rassurer les consommateurs.

Eric BELLUAU (BRL) fait savoir qu'il n'existe aucune incompatibilité entre le cahier des charges de l'agriculture biologique et l'utilisation de l'eau du Rhône. D'une manière générale il estime que la complexité des analyses d'eau n'est pas de nature à rassurer les consommateurs.

Joël RAYMOND, élu de la commune de Montaud, craint que le réseau Aqua Domitia ne crée une fracture entre les parcelles agricoles irriguées et celles qui ne le sont pas. Aussi suggère-t-il que le schéma directeur Aqua Domitia tienne compte de la diversité des cultures régionales.

Eric BELLUAU (BRL) prévient que la zone d'influence du projet Aqua Domitia ne pourra pas être étendue à l'ensemble du Languedoc-Roussillon. Parallèlement au projet, des ressources complémentaires devront donc être mobilisées, en tenant compte des spécificités des territoires. En outre des actions d'animation foncière pourraient être menées pour que les terres agricoles se situant sur les zones desservies par le réseau Aqua Domitia soient associées dans les exploitations à des terres non irrigables

André LEENHARDT, Maire de Lauret et vigneron, explique que la vigne a besoin d'une irrigation de complément pour harmoniser la qualité du vin. En tant qu'élu, il observe que la ressource en eau constitue souvent le facteur limitant des autorisations d'urbanisme.

Alain POULET, Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, indique que la communauté de communes a voté à l'unanimité le projet de territoire qui inclut le projet Aqua Domitia, car celui-ci permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau au cours des décennies à venir.

Christian BOUILLE (Conseil régional) estime que la non-réalisation du projet Aqua Domitia serait une faute, car le Languedoc-Roussillon a besoin d'une palette de solutions pour ne pas devenir comme le Larzac.

Guilhem VIAU, président du syndicat des vignerons, explique qu'une partie du territoire concerné par l'appellation Pic Saint-Loup n'est pas desservie par le réseau et aura besoin d'eau pour faire de

la viticulture de qualité. D'une manière générale il estime que tous les agriculteurs, les citoyens et les élus ont un rôle à jouer dans la réalisation des économies d'eau.

Gilian CADIC, habitant de Saint-Mathieu-de-Trévières, estime que le coût du projet Aqua Domitia est très faible (environ 400 euros par habitant sur 10 ans). Par ailleurs il regrette que le modèle de développement imaginé en Languedoc-Roussillon s'appuie sur une augmentation inéluctable de la population.

Monique PETARD (commission locale de l'eau et conseil général) explique que le conseil général de l'Hérault mène une réflexion sur les territoires en pénurie d'eau. Une analyse portant sur 36 000 parcelles a montré que celles de plus de 500 m² étaient les plus consommatrices d'eau. Ainsi il a été proposé de limiter à 400 m² la mise en urbanisation des parcelles dans le centre Hérault pour gagner 1,2 million de m³ d'eau entre mai et septembre. Dans un but d'économie, elle prône les piscines collectives plutôt que des piscines individuelles.

Intervention de Cathy VIGNON

Cathy VIGNON (association Paillade Mosson Coulée Verte) estime que les besoins en eau pris en compte dans le cadre du projet Aqua Domitia ont été évalués en poursuivant la tendance actuelle, alors que des inflexions sont possibles en fonction des choix politiques, notamment en matière d'implantation des populations. En privilégiant le tourisme de masse, le projet Aqua Domitia serait justifié puisque l'apport en eau sur le littoral serait inévitable ; ce choix de développement aurait toutefois un impact négatif sur les milieux naturels, la ressource en eau et les zones agricoles. En faisant le choix de l'éco-tourisme, l'apport supplémentaire en eau ne serait plus nécessaire puisque l'activité serait mieux répartie sur le territoire. Dans le domaine agricole, le choix de développement génère des besoins très différents. En effet une agriculture à gros rendements nécessiterait un apport en eau, contrairement à l'agriculture de proximité, qui intégrerait les mutations liées au changement climatique – notamment grâce à une forte volonté politique.

Lors d'une réunion antérieure, Cathy VIGNON avait demandé la réalisation d'une évaluation *ex-ante* sur les forces et faiblesses du projet, ainsi que ses impacts positifs et négatifs. Claude ALLET avait répondu que cette étude serait faite maillon par maillon. Cathy VIGNON estime, pour sa part, que cette analyse doit être menée sur l'ensemble du projet. Par ailleurs elle considère que le projet Aqua Domitia constitue l'outil rêvé pour répondre à une politique à courte vue qui maintiendrait le cap d'une économie centrée sur le seul tourisme de masse sans se soucier de la préservation de l'attractivité du territoire. Ainsi elle invite les élus à élaborer une politique responsable, permettant de diversifier l'économie régionale, ce qui aura comme effets de mieux répartir les populations et de réduire les pressions qu'elles exercent sur les milieux.

Echanges avec le public

David SAUTET, habitant de Montferrier, estime que les 40 % de terres irriguées situées en zone périurbaine sont directement menacées par le développement urbain. Par ailleurs il suggère de lever le manque de transparence sur les résultats d'analyse de l'eau brute afin notamment de réduire l'inquiétude du grand public.

Eric BELLUAU(BRL) doute que la communication de l'ensemble des résultats d'analyse soit de nature à rassurer les usagers. Il explique que BRL et la Région demanderont aux collectivités de protéger les terres qui seront équipées pour l'irrigation dans le cadre du projet Aqua Domitia.

Hubert BORG, spéléologue, souhaite connaître la date de réalisation du projet.

M BELLUAU répond d'une part que deux années seront nécessaires avant l'engagement des travaux, et que si la réalisation du maillon est décidée au début de l'année 2012, il ne faudra donc pas attendre la première mise en eau avant 2015.

Louis POUGET, vice-président de l'agglomération de Montpellier, estime que la qualité de l'eau en France est satisfaisante puisque la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) effectue des contrôles réguliers. Par ailleurs il regrette que la législation permette aux particuliers de demander l'installation d'un « compteur vert » alimenté en eau potable. Enfin il rappelle les objectifs du futur schéma directeur de l'Agglomération de Montpellier, qui sera finalisé au cours du 1^{er} semestre 2012.

Jean-Pierre MARGUERIE, citoyen, s'interroge sur le surcoût lié au projet Aqua Domitia pour les particuliers.

Claude ALLET, Président du Directoire de BRL, ne peut répondre précisément à cette question dans la mesure où le grossiste BRL apportera, à travers le projet Aqua Domitia, une deuxième ressource à des gestionnaires d'eau brute et d'eau potable qui seront vendues aux usagers. Il précise toutefois que l'impact sur la facture d'eau sera de 10 centimes pour les usagers qui seront desservis à partir de décembre 2011 en eau du Rhône par la station de potabilisation de Fabrègues, gérée par le Syndicat du Bas Languedoc.

M. POUGET indique que le m³ d'eau potable distribué par le Syndicat du Bas Languedoc s'élève à 1,24 euros – prix harmonisé en février 2011 hors TVA et hors taxe de l'Agence de l'eau.

Frédérique CANCEL (service eau du conseil régional du Languedoc-Roussillon) explique que la politique régionale vise à développer un tourisme plus qualitatif tout en le répartissant mieux dans le temps et dans l'espace. En outre la Région soutient l'agriculture de proximité à travers des programmes spécifiques ; pour son développement, cette agriculture aura toutefois besoin d'eau complémentaire – *via* le projet Aqua Domitia. Enfin Mme CANCEL estime que le système de gouvernance de l'eau est suffisamment exemplaire pour que la France développe son propre modèle, sans chercher à copier des modèles étrangers.

La séance est levée à 21 heures 25.